



****CALL FOR APPLICATIONS – PLEASE CIRCULATE****

Janus Research Grants support academic and community-based family physician members of the College of Family Physicians of Canada (CFPC) in carrying out research projects that meet the changing needs of their patients and communities in Canada. The number and value of grants awarded each year are determined by the funds available.

One of the available grants, the **D.M. Robb Community-Based Research Grant**, is named in memory of Dr. D.M. Robb, who served as President of the New Brunswick College of Family Physicians (1979/80). This grant supports community-based family practice research projects.

Two application streams are available:

- Janus Research Grants for intermediate-level or experienced researchers (maximum value \$15,000)
- Janus Research Grants for novice or intermediate-level researchers (maximum value \$7,500)

Eligibility criteria:

- The primary investigator must be a CFPC member who has been in good standing for at least one year.
- The project must have started between January 1, 2021, and December 31, 2022.
- The project's maximum budget cannot exceed \$25,000.
- Resident or medical student research projects and projects submitted on behalf of residents or students are not eligible.

Various family medicine research activities are eligible for these grants, including:

- Practice-based research projects
- Observational studies/surveys
- Program development and evaluation
- Educational research
- Cohort studies
- Meta-analyses
- Secondary data analyses
- Randomized controlled trials
- Research projects using the Janus Project's National Physician Survey (NPS) database; all questions asked, as well as data tables and reports, are accessible on the NPS website

The deadline to apply is February 1, 2022.

Applications must be submitted online. For more information and to apply, please visit
<https://fafm.cfpc.ca/h-a/research-grant/>



APPEL DE CANDIDATURES — VEUILLEZ TRANSMETTRE AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

Les **Subventions de recherche Janus** viennent en aide à des médecins de famille membres du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), qui œuvrent en milieu universitaire et dans la communauté afin qu'ils entreprennent des projets de recherche en réponse aux besoins changeants de leurs patients et de leurs collectivités au Canada. Le nombre de subventions octroyées annuellement et la valeur de chacune dépendent des sommes disponibles.

L'une des subventions offertes, la **Subvention de recherche D. M. Robb** en milieu communautaire, est nommée à la mémoire du Dr Douglas M. Robb, qui a été président du Collège des médecins de famille du Nouveau-Brunswick (1979-1980). Elle sert à soutenir des projets de recherche fondés sur la pratique de la médecine familiale en milieu communautaire.

Il y a deux catégories de subventions:

- Subventions de recherche Janus pour chercheurs chevronnés ou intermédiaires (valeur maximale de 15 000 \$)
- Subventions de recherche Janus pour chercheurs intermédiaires ou novices (valeur maximale de 7 500 \$)

Critères d'admissibilité:

- Le chercheur principal doit être membre en règle du CMFC depuis au moins un an.
- Le projet doit avoir commencé entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022.
- Le budget maximum du projet est de 25 000 \$.
- Les projets de recherche d'un résident ou d'un étudiant en médecine, ou les projets soumis au nom des résidents ou des étudiants ne sont pas admissibles. Les candidats ayant déjà reçu ce prix au cours des trois dernières années ne sont pas admissibles.

Toute une variété d'activités de recherche en médecine familiale est admissible à ces subventions, dont:

- les projets de recherche fondés sur la pratique ;
- les études/enquêtes par observation ;
- le développement et l'évaluation d'un programme ;
- les recherches pédagogiques ;
- les études de cohortes ;
- les méta-analyses ;
- les analyses secondaires de données ;
- les essais contrôlés randomisés ;
- et les projets de recherche utilisant la base de données du Sondage national des médecins du Projet Janus — toutes les questions, ainsi que les tableaux de données et les rapports sont affichés sur le site Web du SNM.

Date limite pour soumettre une demande : Le 1er février 2022.

Les demandes doivent être soumises en ligne. Pour de plus amples renseignements, visitez le <https://fafm.cfpc.ca/fr/p-b/recherche/>